

**DÉBAT** RÉSEAU DE TRANSPORT  
**PUBLIC** PUBLIC DU GRAND PARIS

Du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011



# RÉUNION GÉNÉRALE

Versailles

**Mardi 5 Octobre 2010**

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Réseau de transport  
public du Grand Paris



## **Le débat public, la saisine de la CNDP**

**> Dans le cas du projet du réseau de transport public du Grand Paris, la loi du 3 juin 2010 fait office de saisine et demande à la CNDP d'organiser un débat public sur ce projet.**



## La CNDP et la CPDP

### □ La Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

- La CNDP est chargée de « *veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement d'intérêt national* »,
- Elle décide ou non de l'organisation du débat public en fonction des enjeux socio-économiques du projet, et de son impact sur l'environnement et le territoire,
- Elle nomme le Président de la Commission particulière du débat public (CPDP) et celui-ci en désigne les membres.

### □ La Commission Particulière du Débat Public (CPDP)

- **Neutre** (elle ne s'exprime pas sur le contenu du projet) **et indépendante**
- En charge de l'organisation et de l'animation du débat



## Les objectifs du débat public

### ❑ Le champ du débat :

- Le débat porte sur « l'opportunité, les objectifs et caractéristiques du projet »

### ❑ Les objectifs :

- De s'informer sur les projets,
  - D'obtenir des réponses à ses questions,
  - D'exprimer ses observations, questionnements et propositions.
- Éclairer le maître d'ouvrage par de nouveaux éléments d'appréciation sur les suites à donner à son projet, la décision leur revenant.



## Les principes du débat public

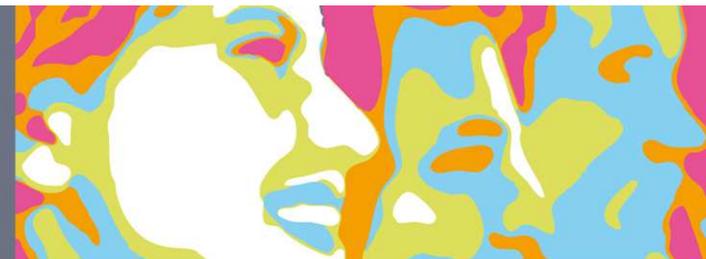
**Neutralité** : les membres de la CPDP ne se prononcent pas sur le fond du projet et ne donnent aucun avis. Ils garantissent la qualité des débats.

**Indépendance** : les membres de la CPDP sont indépendants du maître d'ouvrage.

**Equivalence** : les membres de la CPDP garantissent à toute personne de s'informer, de participer et de s'exprimer quels que soient son statut et sa représentativité.

**Transparence** : les membres de la CPDP s'engagent à ce que l'information sur le projet soit claire et accessible.

**Argumentation** : les membres de la CPDP veillent à ce que l'ensemble des positions et arguments exprimés soient explicités puis débattus.



## Les suites du débat public

Dans les **2 mois après la clôture du débat**, la **CPDP** publie un **compte rendu** de l'ensemble des arguments échangés à partir duquel le Président de la CNDP établit un bilan du débat public.

**Dans les 2 mois**, la **Société du Grand Paris** rendra publique sa **décision** sur les suites qu'elle donne à son projet.



## La CPDP Réseau de transport du Grand Paris

**François LEBLOND**, *Président de la Commission particulière de ce débat, Préfet honoraire*

**Lamia ABDEL NABY**, *Chargée d'assistance médicale, ancienne membre de CPDP*

**Marie-Bénédicte AGUILA BALDIT**, *Ancien avocat, ancienne membre de CPDP*

**Claude BERNET**, *Ancien inspecteur général de l'Agriculture, ancien Président de CPDP sur des projets d'infrastructures*

**Paul CARRIOT**, *Secrétaire général de l'Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement, commissaire-enquêteur*

**Joëlle FODOR ESKENAZI**, *Urbaniste, consultante en ingénierie de projets et stratégies de développement*



## La CPDP Réseau de transport du Grand Paris

**Laurence HENRIOT**, *Fondatrice d'une entreprise conseil en management*

**Marie-Laure JOUSSET**, *Ancienne responsable du département design du Centre Georges Pompidou*

**Michel ROSTAGNAT**, *Délégué général de l'Union des Ingénieurs des Ponts, des Eaux et des Forêts*

**Didier SERRAT**, *Associé gérant d'une société de conseil en stratégie des entreprises*

**Christine URIBARRI**, *Directeur des actions économiques d'un établissement public national*

**Henri WATISSEE**, *Ancien chef d'entreprise*



## Comment participer au débat public ? (1/3)

### S'INFORMER

#### Les documents du maître d'ouvrage :

- Le **dossier du maître d'ouvrage et sa synthèse** présentent le projet,
- Les études menées dans le cadre de la préparation du projet.

#### Les documents de la CPDP :

- Un **dépliant** présente les outils d'information, de participation et le calendrier des réunions,
- Une **newsletter** mensuelle, ou journal du débat.

#### Les documents en cours de débat :

- Les verbatim des réunions publiques,
- Tous les avis, contributions et délibérations sont rendus publics,
- Les cahiers d'acteurs (4 pages maximum),
- Des études et documents complémentaires.



## Comment participer au débat public ? (2/3)

### S'EXPRIMER

Visiter le site Internet du débat :

[www.debatpublic-reseau-GrandParis.org](http://www.debatpublic-reseau-GrandParis.org)

La rubrique « *Participer au débat* » permet à chacun de s'exprimer et de poser des questions.

Les messages arrivent directement à la CPDP qui les enregistre et les transmet au maître d'ouvrage.

Les contributions écrites et les cahiers d'acteurs

Les 55 réunions publiques dont le calendrier à jour est en ligne sur le site Internet



## Les règles de la réunion

Au cours des réunions publiques, chacun peut s'informer, défendre une position et réagir aux options présentées par :

- ❑ **des questions écrites** : une fiche est remise à chaque participant au début de réunion. Elles seront saisies pendant la réunion publique pour permettre une réponse rapide du maître d'ouvrage à la majeure partie des questions.
- ❑ **des questions orales** : lors de chaque réunion, chacun peut prendre la parole pour poser une question. A chaque question posée sur un projet, le maître d'ouvrage concerné doit répondre.
- ❑ **des questions via Internet** car la réunion est retransmise en direct.

> Temps de parole limité à **3 mn maximum**.

*Merci à tous de respecter cette règle afin de permettre la plus large expression.* 11



## Le droit à l'image

- Si vous ne souhaitez pas que votre image (photo ou video) soit reproduite dans le cadre des supports de communication du débat, merci de nous le préciser
- La reproduction d'images ou de vidéos, en dehors du cadre des supports émis par la CPDP « Réseau de transport public du Grand Paris », engage la seule responsabilité de leurs auteurs



## **Les chiffres du débat public (au 5 octobre)**

**26 828 visites sur le site Internet** depuis sous ouverture le 1er septembre

**85 questions reçues** et publiées sur le site

**34 avis émis par le public** et publiés sur le site Internet

**7 cahiers d'acteurs** publiés sur le site (dont un commun avec le débat public sur le projet Arc Express)

13



## Les prochaines réunions

**Jeudi 7 octobre à 20h**

*Réunion générale*

Salle des fêtes de Melun

**Lundi 11 octobre**

*Réunion thématique : « Compétitivité et rayonnement international »*

Centre Marceau à Paris

**Mercredi 13 octobre**

*Réunion commune avec le débat Arc Express*

Stade de France à Saint-Denis

14



## Les prochaines réunions dans les Yvelines

**Mardi 16 novembre à 20h**

*Réunion de proximité*

UGC Ciné cité Ouest à Saint Quentin-en-Yvelines

**Mardi 30 novembre à 20h**

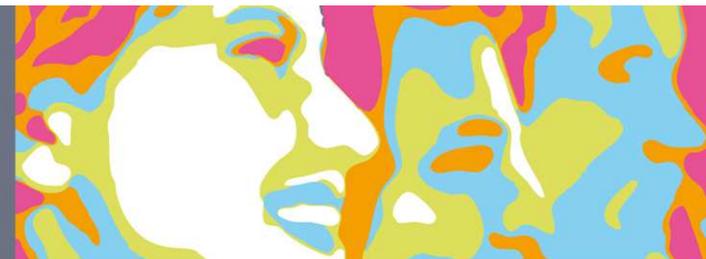
*Réunion thématique : « Clusters et potentialités de développement »*

Jouy-en-Josas

15

**DÉBAT  
PUBLIC**

**RÉSEAU DE TRANSPORT  
PUBLIC DU GRAND PARIS**



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

**DÉBAT** RÉSEAU DE TRANSPORT  
**PUBLIC** PUBLIC DU GRAND PARIS

Du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011



# RÉUNION GÉNÉRALE

Versailles

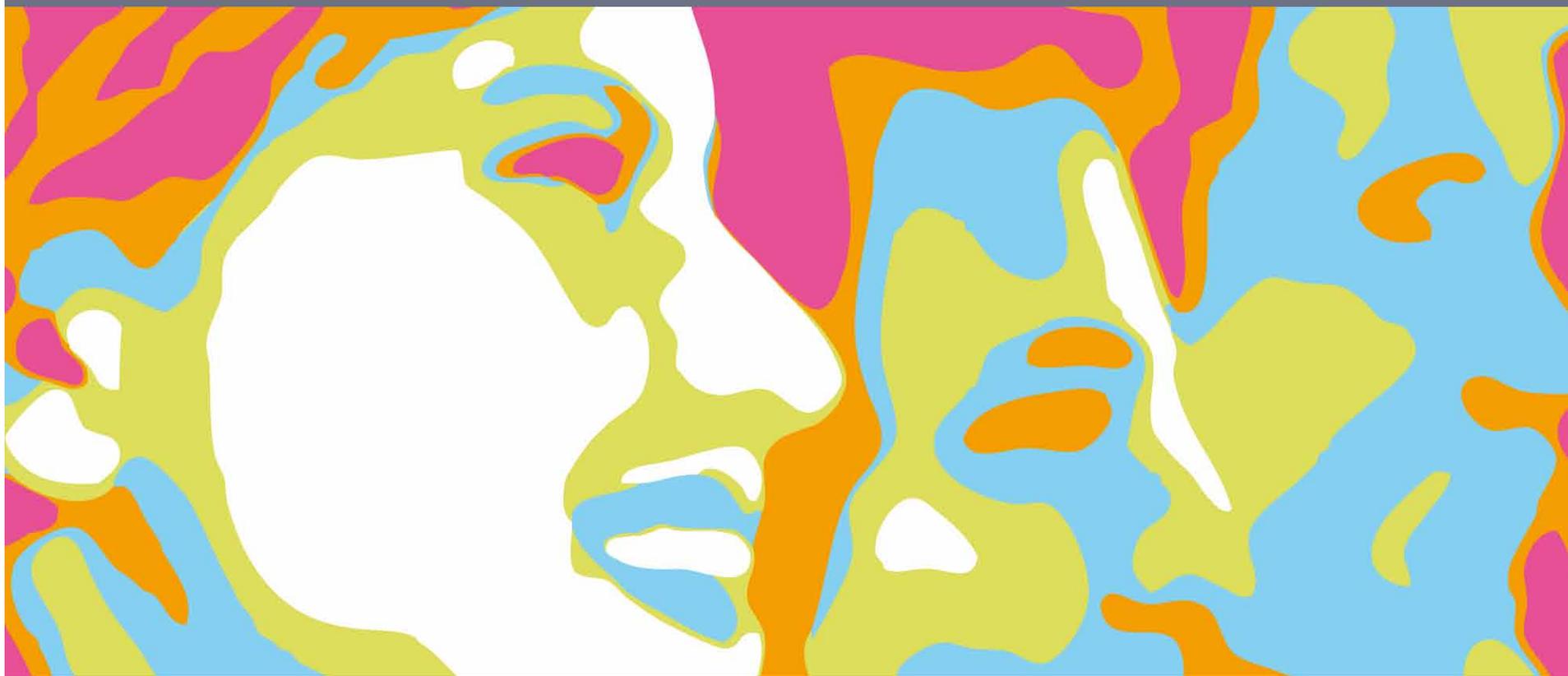
**Mardi 5 Octobre 2010**

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Réseau de transport  
public du Grand Paris

# DÉBAT PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT  
PUBLIC DU GRAND PARIS

Du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011



**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Réseau de transport  
public du Grand Paris



## **CONTACTS**

**La CPDP « Réseau de transport**

**Public du Grand Paris»**

**100, avenue de Suffren – 75 015 Paris**

**Fax : 01 44 49 93 95**

**[contact@debatpublic-reseau-grandparis.org](mailto:contact@debatpublic-reseau-grandparis.org)**

DÉBAT  
PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT  
PUBLIC DU GRAND PARIS



# François LEBLOND

## Président de la CPDP

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Réseau de transport  
public du Grand Paris

DÉBAT  
PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT  
PUBLIC DU GRAND PARIS



# Laurence HENRIOT

## Membre de la CPDP

DÉBAT  
PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT  
PUBLIC DU GRAND PARIS



# Christine URIBARRI

## Membre de la CPDP

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Réseau de transport  
public du Grand Paris



# Marc VERON

Président du directoire de la  
Société du Grand Paris

DÉBAT  
PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT  
PUBLIC DU GRAND PARIS



# Brigitte GREGOIRE

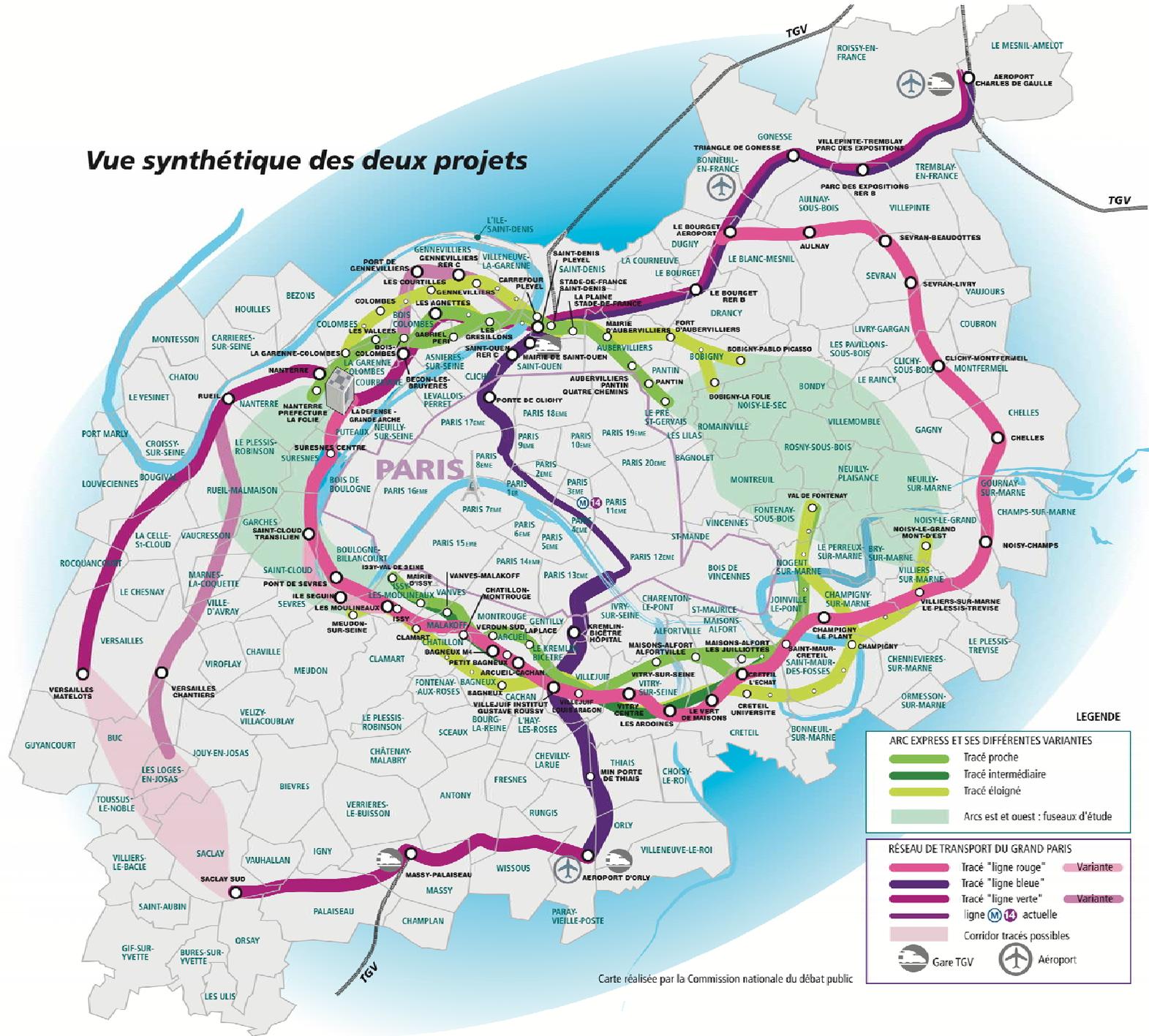
Membre de la  
Société du Grand Paris



# Didier BENSE

Membre du directoire de la  
Société du Grand Paris

# Vue synthétique des deux projets



**ARC EXPRESS ET SES DIFFÉRENTES VARIANTES**

- Tracé proche
- Tracé intermédiaire
- Tracé éloigné
- Arcs est et ouest : fuseaux d'étude

**RÉSEAU DE TRANSPORT DU GRAND PARIS**

- Tracé "ligne rouge" Variante
- Tracé "ligne bleue" Variante
- Tracé "ligne verte" Variante
- ligne M14 actuelle
- Corridor tracés possibles

Gare TGV    
 Aéroport

Carte réalisée par la Commission nationale du débat public

**DÉBAT** RÉSEAU DE TRANSPORT  
**PUBLIC** PUBLIC DU GRAND PARIS

Du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011



# RÉUNION GÉNÉRALE

Versailles

**Mardi 5 Octobre 2010**

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Réseau de transport  
public du Grand Paris